

Mot aux parents

Vendredi 8 mai 2020

Bonjour,

Ce matin, nous avons rencontré notre assistante prévention et conseillère pédagogique de l'Education Nationale.

Elle nous a précisé un fait important, apparu dans une directive récente...après que nous ayons tout organisé :

- L'organisation d'accueil prévue par une école doit être fixée sur 3 semaines, c'est-à-dire jusqu'au 2 juin (ou un nouveau point national sera fait par le Ministère).
- Ceci implique que **les groupes d'enfants accueillis doivent être les mêmes, du 12 mai au 2 juin**. En clair, les enfants que nous accueillerons le 12 seront les mêmes jusqu'au 2 juin (alors que nous pensions élargir les groupes à compter du 25 mai) ; nous n'aurons pas le droit d'intégrer de nouveaux élèves dans les groupes dans la période pré-citée.
- Ainsi, certaines classes ont déjà leur effectif maximum, mais les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 pourraient accueillir quelques enfants supplémentaires ; si vous êtes concerné(e) par cette nouvelle organisation, merci de contacter l'enseignant concerné très rapidement (durant le week-end !).

Pour les élèves qui seront accueillis : nous avons décidé que les enfants arriveront mardi avec leur cartable, avec toutes les affaires d'école que nous avons données. Les enfants videront leur cartable dans leur casier pour que leurs affaires personnelles y restent durant les 3 semaines de présence. Nous stockerons ensuite les cartables dans un lieu de l'école où ils ne seront pas touchés pendant 3 semaines.

Le 29 mai, les enfants rentreront à la maison avec leur cartable et leurs affaires.

Merci à vous

Yann Fournet-Fayard